

BE-A0525_721425_803233_FRE

Inventaire des archives de la Commune de
Louette-Saint-Denis. Dépôt 2020 (1865-
1981)



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	8
Organisation.....	9
Archives.....	9
Historique.....	9
Acquisition.....	11
Contenu et structure.....	12
Contenu.....	12
Conseil communal et Collège des bourgmestre et échevins.....	12
Finances et fiscalité.....	12
Patrimoine.....	13
Etat civil.....	13
Population.....	13
Elections.....	14
Affaires militaires.....	14
Travaux publics.....	15
Enseignement.....	15
Bienfaisance ou assistance publique.....	15
Culte.....	15
Langues et écriture des documents.....	16
Sélections et éliminations.....	16
Accroissements/compléments.....	16
Mode de classement.....	17
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	19
I. Généralités.....	19
1 - 6 Registres aux délibérations et procès-verbaux du Conseil communal. 1933-1976.....	19
II. Organisation et personnel.....	20
A. La commune en tant qu'entité administrative.....	20
B. Organisation et membres des organes politiques.....	20
C. Personnel des services.....	20
1. Statut du personnel, traitements et autres règlements.....	20
2. Dossiers du personnel administratif et technique.....	21
3. Dossiers du personnel ouvrier.....	21
4. Dossiers du personnel enseignant.....	21
III. Patrimoine.....	22
A. Biens immobiliers.....	22
29 - 30 Dossiers d'aliénations de biens par la commune. 1948-1974.....	22
B. Biens mobiliers.....	23
IV. Finances et fiscalité.....	24
A. Comptabilité.....	24

44 - 49 Budgets annuels. 1900-1976.....	24
50 - 55 Comptes annuels. 1904-1976.....	24
56 - 74 Pièces justificatives des comptes. 1932-1976.....	25
75 - 84 Grands-livres des recettes et des dépenses. 1936-1976.....	26
76 - 80 Dépenses. 1938-1967.....	26
81 - 84 Recettes et dépenses. 1965-1976.....	26
85 - 86 Livres-journaux caisse. 1964-1977.....	27
B. Impositions et taxes.....	27
C. Dépôt de l'Administration du cadastre.....	27
V. Cimetière.....	28
VI. Population.....	29
A. Registres de population et mouvements de la population.....	29
96 - 104 Registres de population. 1900-1980.....	29
98 - 99 1931-1947.....	29
100 - 101 1947-1960.....	29
103 - 104 1971-1980.....	29
105 - 105/1 Index des registres de population. 1891-1980.....	29
106 - 108 Registres des entrées. 1893-1976.....	30
109 - 110 Registres des sorties. 1940-1976.....	30
B. Cartes d'identité et passeports.....	30
C. Étrangers.....	30
D. Permis de conduire.....	30
VII. Élections.....	32
A. Établissement des listes.....	32
B. Dossiers des élections.....	32
123 - 124 Dossiers relatifs aux élections communales, au renouvellement du conseil et à l'élection des échevins. 1964-1965, 1970.....	32
VIII. Affaires militaires et guerres.....	33
A. Service militaire.....	33
B. Mobilisation, réquisitions et cantonnements militaires en temps de paix.....	33
C. Guerres et conséquences.....	33
D. Ravitaillement.....	33
IX. Ordre et sécurité publics.....	35
138 - 139 Dossiers personnels des garde-champêtres. 1947-1976.....	35
X. Santé publique.....	36
A. Lutte contre les maladies épidémiques.....	36
B. Police sanitaire des animaux.....	36
C. Contrôle de la salubrité des habitations et logements.....	36
D. Contrôle des établissements dangereux, insalubres et incommodes.....	36
145 - 149 Dossiers d'autorisations d'établissements dangereux, insalubres et incommodes. 1953-1976.....	36
XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme.....	38
A. Travaux aux bâtiments, monuments et installations immobilières diverses.....	38
1. Généralités.....	38
2. Bâtiments affectés à l'enseignement.....	38
3. Bâtiments affectés au culte, presbytères et cimetières.....	38
4. Autres biens et installations immobilières (monuments, bancs, etc.).....	39
B. Travaux et inspection de la voirie (y compris les ponts, les quais).....	40
1. Généralités.....	40
2. Voirie communale (y compris les ponts, les égouts, etc.).....	40
3. Voirie vicinale.....	40

4. Chemins agricoles.....	41
C. Travaux et inspection des cours d'eau non navigables.....	42
D. Services d'utilité publique.....	42
1. Distribution d'eau.....	42
2. Distribution d'électricité.....	43
3. Éclairage public.....	43
4. Téléphone.....	43
5. Transports en commun.....	43
E. Aménagement du territoire.....	44
1. Généralités.....	44
2. Plan de secteur.....	44
3. Permis de lotir.....	44
209 - 212 Dossiers de permis de lotir demandés. 1965-1972.....	44
4. Subsidés.....	44
5. Permis de démolir.....	44
XII. Enseignement.....	45
A. Généralités.....	45
B. Organisation.....	45
C. Équipement.....	45
D. Finances.....	46
E. Obligation scolaire.....	46
XIII. Transports en commun.....	47
XIV. Affaires sociales.....	48
A. Prise en charge des chômeurs, placement.....	48
B. Aide aux personnes handicapées.....	48
C. Logements sociaux.....	48
D. Collaboration communale avec des tiers.....	48
XV. Tutelle sur le Bureau de bienfaisance, puis la Commission d'assistance publique.....	49
A. Bureau de bienfaisance.....	49
1. Personnel.....	49
2. Finances.....	49
B. Commission d'assistance publique.....	49
1. Personnel.....	49
2. Finances.....	50
248 - 249 Budgets annuels. 1936-1974.....	50
251 - 252 Comptes annuels. 1935-1976.....	50
XVI. Tutelle communale sur la fabrique d'église de la paroisse.....	51
A. Personnel.....	51
B. Patrimoine.....	51
C. Finances.....	51

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Commune de Louette-Saint-Denis. Dépôt 2020

Période:

1865 - 1981

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.805

Etendue:

- Numéros: 260.00
- Etendue inventoriée: 5.00 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Producteurs d'archives:

Commune de Louette-Saint-Denis, 1865 - 1976

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Dans le respect de la réglementation en vigueur et sous réserve d'éventuelles modifications, les archives (hormis les registres de population, des étrangers et de l'état civil) de plus de 30 ans et ne contenant pas de données à caractère personnel sont librement consultables. Dans le cas d'archives de plus de 30 ans et contenant des données à caractère personnel, une autorisation du Collège communal est nécessaire. Cette autorisation n'est plus nécessaire lorsque les archives contenant des données à caractère personnel ont plus de 100 ans.

Les règles spécifiques de consultation des registres de la population et des registres des étrangers sont fixées de la manière suivante : les registres clôturés depuis plus de 120 ans sont librement consultables à des fins généalogiques ou historiques ou à d'autres fins scientifiques tandis que les registres clôturés depuis moins de 120 ans ne sont pas consultables. Seuls des extraits peuvent éventuellement être délivrés moyennant une autorisation écrite du Collège communal et dans le respect de la législation en vigueur.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur aux Archives de l'État. Pour le cas plus particulier des registres de la population et des registres des étrangers, des reproductions peuvent être délivrées pour les seuls registres clôturés depuis plus de 120 ans.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Louette-Saint-Denis

HISTORIQUE

La commune de Louette-Saint-Denis (entité de Gedinne) est une commune belge située en province de Namur qui a existé de 1800 à 1976.

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795), en vigueur lors de l'annexion par la France (1er octobre 1795), avait instauré des " municipalités de canton ". Entre 1795 et 1800, Louette-Saint-Denis dispose d'un agent municipal et d'un adjoint, chargés de l'administration des affaires purement locales. La réunion des agents municipaux à Gedinne, chef-lieu du canton, constitue la municipalité de canton. En application de la loi concernant la division du territoire de la République et l'administration du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), Louette-Saint-Denis devient une commune à part entière. En 1802, elle est intégrée dans le canton de justice de paix de Gedinne ¹.

La commune fait partie du département de Sambre-et-Meuse (1795-1814) puis de la province de Namur (sauf entre les arrêtés du 18 août 1814 et du 13 décembre 1815, période pendant laquelle elle est brièvement rattachée au département des Ardennes).

Le nombre d'habitants dans la commune croît régulièrement au XIXe siècle, passant de 224 en 1801 à 550 en 1890. Ce nombre connaît ensuite une lente régression. En 1961, Louette-Saint-Denis ne compte plus que 427 habitants, 327 en 1976.

Sur le plan de l'économie, Louette-Saint-Denis est une commune rurale tournée essentiellement vers l'agriculture et la sylviculture. L'écrasante majorité des habitants sont cultivateurs. Quelques artisans côtoient ceux-ci. Comme dans toute l'entité, la gestion des bois revêt une importance vitale pour l'économie locale. La commune en tire un revenu significatif tout au long de la période. Il faut enfin noter que Louette-Saint-Denis est le village natal du peintre Léopold Baijot (1936), dont la réputation dépasse, et de loin, les frontières du pays.

Le 1er janvier 1977, la commune de Louette-Saint-Denis est fusionnée avec les communes de Bourseigne-Neuve, Bourseigne-Vieille, Gedinne, Houdremont, Louette-Saint-Pierre, Malvoisin, Patignies, Rienne, Sart-Custinne, Vencimont et Willerzie pour former l'actuelle commune de Gedinne.

La fusion forme une entité de 4255 habitants pour 15160 hectares et est justifiée en ces termes dans le rapport au Roi précédant l'arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites : " Renforcer le pôle de Gedinne en augmentant son potentiel par les apports

1 VRIELINCK S., De territoriale indeling van België (1795-1963), Louvain, 2000, 3 volumes.

divers des communes qui actuellement dépendent de ce centre dans de nombreux domaines (services, enseignement, loisirs, etc.). Faire bénéficier les populations intéressées d'équipements améliorés " 2.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le décret du 14 décembre 1789 relatif à la constitution des municipalités jette les bases de l'organisation municipale. Il fixe également le rôle qu'elles doivent remplir :

" Article 49. Les corps municipaux auront deux espèces de fonctions à remplir ; les unes propres au pouvoir municipal ; les autres, propres à l'administration générale de l'État, et déléguées par elle aux municipalités.

Article 50. Les fonctions propres au pouvoir municipal, sous la surveillance et l'inspection des assemblées administratives, sont : de régir les biens et revenus communs des villes, bourgs, paroisses et communautés ; de régler et d'acquitter celles des dépenses locales qui doivent être payées des deniers communs ; de diriger et de faire exécuter les travaux publics qui sont à la charge de la communauté ; d'administrer les établissements qui appartiennent à la commune, qui sont entretenus de ses deniers, ou qui sont particulièrement destinés à l'usage des citoyens dont elle est composée ; de faire jouir les habitants des avantages d'une bonne police, notamment de la propreté, de la salubrité, et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Article 51. Les fonctions propres à l'administration générale, qui peuvent être déléguées aux corps municipaux pour les exercer sous l'autorité des assemblées administratives, sont : la répartition des contributions directes entre les citoyens dont la communauté est composée ; la perception de ces contributions ; le versement de ces contributions dans les caisses du district ou du département ; la direction immédiate des travaux publics dans le ressort de la municipalité ; la régie immédiate des établissements publics destinés à l'utilité générale ; la surveillance et l'agence nécessaires à la conservation des propriétés publiques ; l'inspection directe des travaux de réparation ou de reconstructions des églises, presbytères, et autres objets relatifs au service du culte religieux ³".

Après l'indépendance de la Belgique, la Constitution belge du 7 février 1831 confie les intérêts exclusivement communaux à des conseils communaux élus directement, mais réserve le contrôle de leurs actes au Roi ou au pouvoir législatif, notamment pour empêcher qu'ils ne sortent de leurs attributions ou ne portent atteinte à l'intérêt général. La Constitution confie également aux autorités communales la rédaction des actes de l'état civil et la tenue des registres. Enfin, le Congrès national déclare qu'il est nécessaire de pourvoir par des lois séparées à l'organisation provinciale et communale.

La loi communale du 30 mars 1836 constitue le fondement du droit communal belge contemporain. Constamment adaptée, certains de ses articles demeurent en vigueur dans la nouvelle loi communale (NLC) de 1988 et dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) de 2004.

2 Arrêté royal du 17 septembre 1975 portant fusion de communes et modification de leurs limites, Moniteur belge, 25 septembre 1975.

3 Pasinomie, 1re série, t. 1er, Lois françaises, Bruxelles, 1833, p. 66.

ORGANISATION

La manière dont les communes sont organisées est déterminée par la loi communale du 30 mars 1836.

Celle-ci prévoit l'existence d'un corps communal regroupant des conseillers, un bourgmestre et des échevins. Ils forment le Conseil communal. Le bourgmestre et les échevins, dont le mode de désignation a évolué au cours du temps, composent le Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal. À côté de ces fonctions politiques, chaque commune dispose d'un secrétaire et d'un receveur. Les commissaires de police et, dans certaines localités, les gardes champêtres se partagent les attributions en matière de police. Les rapports annuels sur l'administration et la situation des affaires de la commune dressés en exécution de l'article 70 de la loi communale donnent un aperçu de l'organisation de chaque administration communale. Une copie de ces rapports était envoyée au Gouvernement provincial. Enfin, les registres aux délibérations du Conseil communal et du Collège constituent la source par excellence pour décrire l'organisation de la commune et son histoire

ARCHIVES

HISTORIQUE

L'article L1123-28 du CDLD dispose : " Le collège communal veille à la garde des archives et des titres ; il en dresse les inventaires en double expédition, ainsi que des chartes et autres documents anciens de la commune, et empêche qu'aucune pièce ne soit vendue ou distraite du dépôt ". Cette disposition reprend *mutatis mutandis* les dispositions de l'article 100 de la loi communale de 1836 (devenu l'article 132 de la NLC). Une circulaire ministérielle du 9 janvier 1839 précise que la maison communale est le lieu le plus propre au dépôt des archives communales. La loi du 24 juin 1955 relative aux archives place les archives des communes sous la surveillance de l'Archiviste général du Royaume ou de ses délégués. Elles ne peuvent être détruites sans que la commune n'ait obtenu l'autorisation de l'Archiviste général du Royaume ou de ses délégués.

La mise en œuvre de ces dispositions et les mesures de sauvegarde ou de gestion des archives sont rarement documentées. Cet aperçu se base donc en ordre principal sur les dossiers centraux des communes de Louette-Saint-Denis et de Gedinne constitués par les Archives de l'État ⁴.

Un premier inventaire connu des archives de la commune de Louette-Saint-Denis est rédigé le 12 janvier 1841 par le Collège échevinal, représenté par le bourgmestre, Remacle-Joseph Bertrand, et par le secrétaire communal, Henry Joseph Javaux, conformément à l'instruction du 13 octobre de la même année reçue du Gouverneur de la Province de Namur. Les séries identifiées sont les suivantes : comptabilité communale y compris les registres aux délibérations

4 ARCHIVES DE L'ÉTAT À NAMUR, Dossiers centraux, dossiers " Commune de Louette-Saint-Denis " et " Commune de Gedinne ".

du Conseil et du Collège, bureau de bienfaisance (comptabilité, délibérations et titres), état civil, milice nationale, patentes et publications administratives. De ces documents, rien n'a été déposé aux Archives de l'État à Namur. Ceux-ci ont probablement disparu. En 1967, ils n'étaient déjà plus conservés par la commune.

En effet, le 2 octobre 1967, Placide Danloy, bourgmestre, répond à l'inspecteur des Archives de l'État, G. Beterams, que les archives historiques de la commune ont été détruites lors de la Première Guerre mondiale. Les circonstances de cette disparition ne sont cependant pas détaillées. Notons simplement que quelques pièces éparses du XIXe siècle ont survécu et ont été déposées avec le présent fonds.

Après la fusion des communes de 1977, Cécile Douxchamps-Lefèvre opère une première inspection des archives le 16 août 1979. Les documents d'utilité courante en provenance des anciennes communes ont été rassemblés à Gedinne. Les autres sont restés dans les anciens locaux communaux des villages fusionnés. L'administration communale envisage la nomination d'un commis en charge du traitement des fonds. Il semble que cela soit resté lettre morte. En effet, en 1990, une mise à jour de l'information sur les archives communales de la nouvelle commune de Gedinne parvient aux Archives de l'État à Namur. Dans le cadre d'une campagne générale d'inspection, Françoise Jacquet-Ladrier, archiviste, reçoit le 12 octobre 1990 une réponse à un questionnaire rédigée par le secrétariat communal. La situation décrite est relativement inquiétante. En effet, si les registres aux délibérations et de population des anciennes communes ont fait l'objet d'un transfert à Gedinne dans la maison communale, peu de dossiers y sont arrivés. La plupart sont encore répartis dans les anciennes maisons communales, comme en 1979. C'est le cas à Louette-Saint-Denis. La commune annonce cependant un déménagement des archives vers un local communal en cours d'aménagement à Malvoisin.

Le 9 octobre 2002, André Vanrie, Conservateur des Archives de l'État à Namur, se rend à Gedinne pour actualiser le constat opéré en 1990. Les archives antérieures à la fusion de 1977 sont alors conservées au 1er étage de la salle des fêtes du village de Patignies dans de bonnes conditions de conservation. Environ 150 mètres linéaires de rayonnage accueillent les boîtes de conservation classées suivant le système CDU appliqué en 1996 par une firme privée. Les registres aux délibérations et de population des anciennes communes sont eux conservés à la maison communale de Gedinne. André Vanrie précise qu'il n'y a pas eu de destruction d'archives depuis 1977. Suite à cette visite, le Collège communal de Gedinne envoie le 29 janvier 2002 aux Archives de l'État à Namur un inventaire des registres aux délibérations et de population conservés à Gedinne. Pour Louette-Saint-Denis, ce relevé correspond en tout point à celui publié dans le présent inventaire.

En 2018, parallèlement à une procédure d'élimination demandée par le Collège communal et approuvée par les Archives de l'État le 6 mars de cette année, Gedinne a décidé de déposer aux Archives de l'État à Namur les archives historiques des anciennes communes de l'entité. En effet, un déménagement des archives de Patignies à Gedinne vers un local insuffisant en espace de conservation aurait compliqué la tâche de l'administration communale à très

brève échéance. Le transfert des archives historiques vers Namur procure ainsi la capacité nécessaire à une gestion rationnelle des accroissements récents.

ACQUISITION

Les archives de l'ancienne commune de Louette-Saint-Denis décrites dans le présent inventaire ont été transférées en 2018 aux Archives de l'État à Namur pour traitement matériel et ont fait l'objet d'une convention de dépôt aux Archives de l'État à Namur signée le 11 février 2020 par le Collège communal et par l'Archiviste général du Royaume.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives décrites dans cet inventaire ont trait au fonctionnement et aux activités de la commune de Louette-Saint-Denis entre 1865 et 1981. Les lacunes pour le XIXe siècle sont cependant béantes et même la partie du fonds concernant le XXe siècle n'est pas très fournie. Le fonds contient également les registres de population ouverts en 1971 et continués jusqu'en 1980.

Procédons par grandes séries d'archives :

CONSEIL COMMUNAL ET COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

On appelle Collège des bourgmestre et échevins ou Collège échevinal la réunion des bourgmestre et échevins chargés de l'administration de chaque commune. Le bourgmestre et les échevins, agissant ensemble et indivisément, procèdent par voie de délibération. Ils constituent un corps délibérant du pouvoir exécutif et non pas un pouvoir délibérant législatif, tel que l'est le Conseil communal. Les actes posés par le Collège ne font généralement qu'administrer, exécuter ou appliquer les lois et règlements à des cas particuliers ou à des individus déterminés, sauf le droit de réglementation résultant d'une délégation. Toutes les décisions importantes prises par le Collège et les délibérations du Conseil sont consignées dans deux séries de registres. Ces registres aux délibérations permettent normalement de suivre l'évolution de la politique locale et la gestion des affaires communales, depuis les premières années du XIXe siècle jusqu'à nos jours.

FINANCES ET FISCALITÉ

Les finances communales occupent une part importante de l'activité de l'administration et constituent un élément particulièrement important des archives. Chaque année un budget est établi par le Collège, mis à l'approbation du Conseil et soumis à l'autorité de tutelle. Par la suite, une comptabilité précise des dépenses et des recettes est tenue par le receveur communal. Toutes les initiatives et les activités menées par les autorités communales se retrouvent dans ces dossiers. Le moindre engagement financier donne lieu à des contrats, factures et mandats de paiement de toute nature. Les pièces justificatives aux comptes ne sont toutefois pas toutes conservées et pour les périodes récentes, un tri est opéré par l'archiviste, qui ne conserve finalement que les dossiers les plus significatifs et une année type par législature, permettant au chercheur d'évaluer correctement l'évolution à long terme des finances communales.

Si la gestion financière nous renseigne sur tous les aspects des activités communales, elle génère aussi de nombreux documents très utiles pour connaître les personnes qui habitent la localité. L'administration perçoit en effet sur les habitants des taxes et des impôts divers. Elle tient à cet effet des

rôles de contribuables, qui complètent les informations individuelles reprises dans les registres de la population. Les propriétés foncières sont également taxées et chaque commune dispose de registres et de plans cadastraux, déposés par les services du Cadastre, qui donnent une idée fort précise de l'organisation de l'espace et de la structure de la propriété immobilière. On peut suivre par ce biais l'histoire d'une habitation ou d'un terrain au cours des ans et en connaître les propriétaires successifs.

PATRIMOINE

Le patrimoine communal se compose de nombreux biens immobiliers divers. Il existe donc dans les archives d'importants dossiers relatifs à l'acquisition, à l'échange, à l'expropriation ou à la vente de biens communaux ou encore de dossiers constitués dans le cadre des ventes de coupes de bois. En règle générale, les principaux édifices du village sont aussi propriété communale : l'église, le presbytère, l'école et le cimetière nécessitent ainsi un coûteux entretien et des travaux réguliers que l'on peut suivre d'année en année à l'aide des dossiers constitués et conservés par l'administration.

ETAT CIVIL

L'état civil a été institué en France par décret du 20 septembre 1792. À partir de cette date, dans chaque commune, l'officier de l'état civil consigne dans des registres distincts tenus en double les naissances, les mariages et les décès intervenus sur le territoire communal au cours de l'année. Il tient aussi un registre pour les publications de mariages. L'officier de l'état civil clôture ses registres en fin d'année et transmet un exemplaire au greffe du tribunal de première instance de l'arrondissement, avec le registre aux publications de mariages, tenus en un unique exemplaire. L'exemplaire communal est encore aujourd'hui conservé par la commune afin d'éviter la présence dans le même bâtiment des deux exemplaires.

POPULATION

Depuis 1847, les communes doivent tenir un répertoire de l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle dans la commune. Ces registres de population, actes authentiques et publics renouvelés après chaque recensement décennal, rendent compte de la composition de chaque famille, de l'identité des individus et des mouvements qui interviennent, tels qu'arrivées dans la commune, départs, naissances, mariages ou décès. Dans le fonctionnement journalier de l'administration communale, ces registres servent à l'établissement des travaux de statistique (pour les opérations de recensement et l'établissement des mouvements annuels d'émigration et d'immigration), à la révision des listes électorales (pour les chambres, le conseil provincial, le conseil communal, les conseils de prud'hommes, les conseils de l'industrie et du travail), à l'organisation de la police (pour les

recherches sur l'identité des délinquants), de la milice et de la garde civique (le service de la garde civique est dû par celui qui a une résidence réelle), à la détermination du domicile de secours des indigents et des enfants qui ont droit à l'instruction gratuite, à la participation à l'affouage, etc.

Pour l'historien, ces registres sont d'un grand intérêt pour toutes les données socioéconomiques et démographiques qu'ils renferment (avec les nom et prénoms, le lieu et la date de naissance, l'état civil, le domicile légal, la profession, la fonction ou la position, la nationalité et des renseignements relatifs à la milice, à la garde civique ou encore au casier judiciaire).

La tenue des registres de population rentre dans les tâches de l'administration générale de la commune, donc dans les attributions du Collège communal. Aux termes de l'article 1er de l'arrêté royal du 30 décembre 1900, c'est désormais l'officier de l'état civil qui est chargé de faire observer exactement tout ce qui concerne leur tenue. Les registres obligatoires sont le registre principal, les registres d'entrée et de sortie des habitants. Enfin, les règlements imposent la confection d'un index ou répertoire des noms des habitants. Depuis le début des années 1980, les registres de population tendent à disparaître au profit de bases de données informatiques établies en connexion avec le registre national des personnes physiques.

ELECTIONS

C'est au niveau communal que sont constituées les listes des électeurs pouvant participer aux scrutins nationaux, provinciaux ou communaux.

L'administration conserve ainsi des dossiers concernant les personnes éligibles et les candidats, les électeurs, le déroulement des différentes élections et généralement les résultats des élections communales, ainsi que l'installation des nouveaux conseils et collèges communaux. La teneur des listes électorales varie dans le temps en fonction de la législation en vigueur. Les listes d'électeurs sont vérifiées et modifiées périodiquement en fonction des revenus déclarés des habitants et, plus tard, sur base de leur domicile légal, de leur citoyenneté belge ou européenne, et d'éventuelles restrictions temporaires de leurs droits politiques, dues à une condamnation judiciaire ou à une incapacité mentale. La révision des listes électorales donne souvent lieu à des contestations, qui sont soumises aux cours et tribunaux.

AFFAIRES MILITAIRES

C'est sur base des registres de l'état civil et de population que sont établis les registres de milice et les dossiers qui les accompagnent. Jusqu'à la suspension du service militaire obligatoire en 1994, on dressait chaque année la liste des jeunes hommes en âge d'être appelés. Selon les époques, ces candidats miliciens pouvaient échapper au service militaire en fonction d'un tirage au sort favorable, d'une exemption pour cause physique ou d'une objection de conscience. Des motifs divers permettaient aussi d'obtenir un sursis et de retarder l'enrôlement. Les dossiers constitués à cet effet sont généralement

conservés, mais il faut souligner qu'ils peuvent faire largement double emploi avec ceux qui existent au niveau provincial ou national.

TRAVAUX PUBLICS

La commune s'occupe de tout ce qui concerne l'infrastructure, les voiries ou les bâtiments publics communaux soit en tant que principal maître d'œuvre de certains projets, soit en tant qu'associée aux travaux menés par les autorités provinciales, nationales et plus tard régionales. L'établissement de la distribution d'eau potable, l'électrification des campagnes et l'installation progressive du téléphone ou de la télédistribution constituent une vaste entreprise qui modifie considérablement l'existence des populations rurales.

ENSEIGNEMENT

L'organisation de l'enseignement primaire constitue un secteur important de la politique communale au cours des XIXe et XXe siècles. Les archives communales conservent divers dossiers relatifs à l'organisation générale, au personnel enseignant, aux bâtiments scolaires et au matériel didactique. Des listes d'écoliers sont dressées annuellement ce qui permet de suivre la scolarisation de la jeunesse locale.

BIENFAISANCE OU ASSISTANCE PUBLIQUE

Dès le début du XIXe siècle, un Bureau de bienfaisance est institué dans chaque commune. Il s'occupe de soulager les habitants les plus pauvres et prend en charge certains frais récurrents comme ceux liés à la scolarisation des enfants, aux soins médicaux, aux domiciles de secours, à l'internement de déficients mentaux ou encore à l'éducation d'orphelins dans des établissements spécialisés, situés en général en dehors de la commune. Certains de ces organismes bénéficient des largesses de bienfaiteurs et sont en mesure de créer sur le territoire communal une œuvre de bienfaisance spécifique, principalement un home pour personnes âgées. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des institutions de bienfaisance et en contrôlent l'essentiel des activités. Aux bureaux créés en 1800 succèdent les commissions d'assistance publiques (CAP) en 1925, puis les centres publics d'aide sociale (CPAS) en 1977, devenus centres publics d'action sociale en 2004.

CULTE

Sous Napoléon Bonaparte, la vie religieuse est réorganisée sur des bases nouvelles. L'Église catholique occupe alors une place prépondérante. Elle bénéficie en priorité des mesures prises par l'empereur visant à restituer aux paroisses tout ou une partie des biens qu'elles possédaient avant la Révolution

et d'en assurer la gestion rationnelle. Des institutions publiques, connues sous le nom de fabriques d'églises, sont instituées par un décret du 30 décembre 1809, afin de prendre en charge l'organisation matérielle du culte. Si la majorité des églises appartient à la commune, qui en assure la restauration et l'entretien, les fabriciens se chargent d'administrer les biens propres de la paroisse. Ils se chargent également de subvenir aux frais du culte tels que le luminaire ou une partie du mobilier et de l'aménagement intérieur. Les autorités communales exercent une tutelle étroite sur les budgets et les comptes des fabriques d'églises et en contrôlent l'essentiel des dépenses. Quant aux ministres du culte, ils sont payés directement par l'État, mais reçoivent parfois un supplément de traitement de la commune et entretiennent avec les autorités municipales des relations étroites, qui reflètent généralement fort bien l'évolution des rapports complexes entre l'Église et l'État aux XIXe et XXe siècles.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Toutes les pièces sont en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément aux directives suivantes :
MARÉCHAL, Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 1 : *État civil, population, milice, finances*. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 1988. *Miscellanea Archivistica Studia*, 1.
MARÉCHAL Griet. *Conservation et destruction des archives communales. Directives et recommandations*, t. 2 et 3. Bruxelles : Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces, 2005. *Miscellanea Archivistica Manuale*, 52 et 53.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds est clos et la plupart des documents sont désormais conservés aux Archives de l'État. Les principales exceptions sont les permis d'urbanisme, les registres de l'état civil et les atlas des cours d'eau non navigables ni flottables et des chemins vicinaux. Ces deux derniers documents sont du reste désormais consultables sur le Géoportail de la Wallonie ⁵. L'absence de dépôt s'explique d'une part, par l'utilité administrative et d'autre part, par l'existence d'un double de l'état civil (exemplaire venant du greffe du tribunal de première instance) et des permis de bâtir (exemplaire venant de l'Administration de l'Urbanisme) aux Archives de l'État.

5 <http://geoportail.wallonie.be>.

MODE DE CLASSEMENT

Les archives de la commune étaient partiellement classées selon le système de classification décimale universelle (CDU). Ce type de catalogage ne convient cependant pas pour les archives définitives pour les raisons suivantes :

Ce classement par sujet a un caractère artificiel. Outre le fait qu'il soit subjectif (choisir un seul élément du contenu est une opération souvent hasardeuse), ce catalogage effectué à posteriori est distinct de l'organisation initiale des archives, organisation reflétant le fonctionnement des services. Ce classement est contraire au principe de respect de la structure du fonds d'archives, de l'ordre organique résultant du traitement administratif ⁶. Ainsi par exemple, pour les archives relatives aux bâtiments communaux servant à l'enseignement, ces dossiers ont-ils initialement été produits et traités par le service communal des travaux ou le service communal en charge de l'enseignement ? Il n'est plus possible de le dire et nous avons dû faire des choix de manière arbitraire. L'authenticité et l'intégrité des dossiers tels qu'initialement constitués ne pourront plus être établies avec certitude. Les descriptions contenues dans ce type de classement ont un caractère peu détaillé qui ne répond en aucun cas aux normes archivistiques internationales en vigueur pour la réalisation d'instruments de recherche (principalement la norme ISAD(G)). Ainsi, les dates extrêmes des dossiers étaient-elles rarement indiquées.

Les archives n'ont fait l'objet d'aucun tri préalable à leur classement.

Ainsi a-t-il été indispensable de reclasser l'ensemble des documents en utilisant le cadre de classement repris dans la publication de Guy Gadeyne ⁷.

Les principales subdivisions de ce cadre sont les suivantes :

I. Généralités

II. Organisation et personnel

III. Patrimoine

IV. Finances et fiscalité

V. État civil

VI. Population

VII. Élections

VIII. Affaires militaires et guerres

IX. Ordre et sécurité publics

X. Santé publique

XI. Travaux publics, services d'utilité publique, aménagement du territoire et urbanisme

XII. Enseignement

XIII. Culture, sports et divertissements

6 En archivistique, la règle suivante est fondamentale : les dossiers (qui constituent en général une unité archivistique) sont uniquement constitués par le producteur d'archives, et non pas par l'archiviste. Dans le cas présent, il n'est généralement pas possible de déterminer si les dossiers ont été constitués par les services communaux ou a posteriori, lors de leur " archivage ", par une personne étrangère au service.

7 GADEYNE G., Cadre de classement pour les archives communales statiques non structurées (1795 - ca 1977), Bruxelles, 1997 (Archives générales du Royaume, Miscellanea Archivistica, Manuale 18).

XIV. Vie économique

XV. Affaires sociales et réglementation du travail

XVI. Bureau de bienfaisance et Commission d'assistance publique

XVII. Relations avec les cultes reconnus

Les rubriques ont été adaptées au fonds d'archives selon les besoins spécifiques. Sous une sous-rubrique, les différentes descriptions archivistiques ont été dans leur grande majorité classées dans l'ordre chronologique.

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

1 - 6 REGISTRES AUX DÉLIBÉRATIONS ET PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL COMMUNAL. 1933-1976.

1	4 février 1933-6 avril 1945.	1 volume
2	4 janvier 1947-16 janvier 1948.	1 volume
3	17 octobre 1947-13 juillet 1957.	1 volume
4	7 juin 1960-28 décembre 1976.	1 volume
5	6 janvier 1968-20 février 1976.	1 volume
6	1er février 1969-6 septembre 1975.	1 volume
7	Registre aux enquêtes publiques de commodo et incommodo. 14 octobre 1975-11 décembre 1976.	1 volume
8	Rapports sur l'administration et la situation des affaires de la commune pour 1953, 1958 et 1962. 1954, 1959, 1962.	3 pièces

II. ORGANISATION ET PERSONNEL

A. LA COMMUNE EN TANT QU'ENTITÉ ADMINISTRATIVE

9 Dossier relatif à la participation de la commune à la Société nationale des chemins de fer vicinaux. 1937-1969. 1 liasse

10 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal approuvant la modification des statuts de la société intercommunale d'électricité INEL. 7 avril 1965. 2 pièces

B. ORGANISATION ET MEMBRES DES ORGANES POLITIQUES

11 Procès-verbaux d'installation et de prestation de serment des conseillers communaux et des échevins. 12 janvier 1953. 4 pièces

C. PERSONNEL DES SERVICES

1. STATUT DU PERSONNEL, TRAITEMENTS ET AUTRES RÈGLEMENTS

12 Règlement relatif au recrutement d'un fontainier communal. 29 juillet 1938. 1 pièce

13 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à la fixation du barème attaché aux fonctions de garde-champêtre. 14 avril 1947. 1 pièce

14 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal fixant le statut pécuniaire complémentaire des agents. 1964-1973. 1 liasse

15 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal relatifs à l'octroi d'une bonification de restructuration après 3 et 12 années de services effectifs. 1968, 1970. 1 chemise

16 Extraits du registre aux délibérations du Conseil communal relatifs à l'octroi d'une allocation de programmation sociale aux agents. 1969-1974. 1 chemise

17 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à l'augmentation de traitement du receveur communal. 11 février

-
1917. 1 pièce
- 18** Lettre du Gouverneur annonçant l'autorisation donnée par la Députation permanente pour la création du poste de cantonnier-fossoyeur. 19 juin 1947. 1 pièce
- 19** 2. DOSSIERS DU PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE
Dossier personnel du secrétaire communal, Duterme Gaston. 1947-1975. 1 chemise
- 20** Acte de nomination de Gaston Duterme en tant sur membre de la commission fiscale instituée au contrôle des contributions de Beauraing. 28 janvier 1955. 1 pièce
- 21** 3. DOSSIERS DU PERSONNEL OUVRIER
Copie de l'Arrêté du Régent annulant la nomination de M. Lambot en qualité de cantonnier-fontainier-fossoyeur. 1950. 2 pièces
- 22** Dossier personnel de Compère Marcel, ouvrier forestier. 1974-1976. 1 chemise
- 23** 4. DOSSIERS DU PERSONNEL ENSEIGNANT
Dossiers individuels du personnel enseignant. 1913-1980. 1 liasse

III. PATRIMOINE

A. BIENS IMMOBILIERS

- 24 Police d'assurance d'une maison de garde située à Gedinne et appartenant à la commune. 19 octobre 1897. 1 pièce
- 25 Dossier relatif à la location des tenderies. 1919-1926. 1 chemise
- 26 Dossier relatif à la location du droit de chasse. 1920-1945. 1 chemise
- 27 Sommier immeubles-fermages de biens communaux. 1934-1977. 1 cahier
- 28 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à la location d'un bureau communal. 22 octobre 1946. 1 pièce
- 29 - 30 DOSSIERS D'ALIÉNATIONS DE BIENS PAR LA COMMUNE. 1948-1974.
- 29 1948-1964. 1 liasse
- 30 1965-1974. 1 liasse
- 31 Dossier relatif à l'acquisition d'une portion de terrain à Marie Baijot en vue de créer un chemin d'accès à la station de pompage. 1949-1952. 1 chemise
- 32 Dossier relatif à l'acquisition d'emprises nécessaires à l'élargissement des chemins n° 8 et n° 11. 1953-1956. 1 chemise
- 33 Dossier relatif à l'acquisition d'une portion de parcelle de terrain à la veuve de Gustave Degembe. 1953-1954, 1964. 1 chemise
- 34 Dossier relatif à un litige opposant la commune à Joseph Destoky sur une question de délimitation de parcelles. 1954-1955. 7 pièces
- 35 Dossier relatif à l'acquisition de la maison et du terrain d'Elsa Van

-
- Roy, épouse Labouverie. 1954-1955. 7 pièces
- 36 Dossier relatif à l'acquisition d'une portion de terrain à Joseph Compère. 1955. 6 pièces
- 37 Procès-verbaux de soustraction de superficies communales au régime forestier. 1961. 2 pièces
- 38 Dossier relatif à l'acquisition d'une emprise à Gaston Duterme en vue de la modification du chemin de grande communication n° 287. 1962-1964. 1 chemise
- 39 Dossier relatif à l'acquisition de la maison de Marie Compère. 1965-1958. 1 chemise
- 40 Dossier relatif à l'acquisition par la commune d'emprises conformément au plan d'alignement du chemin de grande communication n° 287. 1971-1972. 1 liasse
- B. BIENS MOBILIERS*
- 41 Dossier relatif aux ventes de bois par la commune. 1914-1927. 1 liasse

IV. FINANCES ET FISCALITÉ

A. COMPTABILITÉ

- 42 Lettres reçues du Gouverneur et du Commissaire d'arrondissement en matière de vérification de la comptabilité communale. 1890, 1892. 2 pièces
- 43 Informations reçues relatives à la quote-part revenant à la commune dans le fonds des communes. 1936, 1947-1948. 3 pièces
- 44 44 - 49 BUDGETS ANNUELS. 1900-1976.
1900-1908, 1917, 1934-1940. 1 liasse
- 45 1941-1949. 1 liasse
- 46 1950-1956. 1 liasse
- 47 1957-1962. 1 liasse
- 48 1963-1969. 1 liasse
- 49 1970, 1975-1976. 1 liasse
- 50 50 - 55 COMPTES ANNUELS. 1904-1976.
1904-1906, 1918-1929. 1 liasse
- 51 1930-1939. 1 liasse
- 52 1940-1949. 1 liasse
- 53 1951-1959. 1 liasse
- 54 1960-1962, 1964-1969.

		1 liasse
55	1970-1976.	1 liasse
56	56 - 74 PIÈCES JUSTIFICATIVES DES COMPTES. 1932-1976. 1932.	1 liasse
57	1934.	1 chemise
58	1935.	1 liasse
59	1936.	1 liasse
60	1937.	1 liasse
61	1938.	1 liasse
62	1939.	1 liasse
63	1941.	1 liasse
64	1942.	1 liasse
65	1943.	1 liasse
66	1944.	1 liasse
67	1945.	1 liasse
68	1946.	1 liasse
69	1947.	1 liasse

70	1950.	1 liasse
71	1956.	1 liasse
72	1968.	1 liasse
73	1974.	1 liasse
74	1976.	1 liasse
75	75 - 84 GRANDS-LIVRES DES RECETTES ET DES DÉPENSES. 1936-1976. Recettes. 1936-1939, 1941-1965.	1 liasse
76	76 - 80 DÉPENSES. 1938-1967. 1938-1943.	1 liasse
77	1945-1946, 1948-1949, 1951.	1 liasse
78	1952, 1955-1957.	1 liasse
79	1958-1962.	1 liasse
80	1963-1964, 1966-1967.	1 liasse
81	81 - 84 RECETTES ET DÉPENSES. 1965-1976. 1965.	1 cahier
82	1971.	1 volume
83	1972.	

		1 volume
84	1973-1976.	1 liasse
85	85 - 86 LIVRES-JOURNAUX CAISSE. 1964-1977. 1964-1971.	1 volume
86	1971-1977.	1 liasse
87	Relevés de situation de caisse. 1948-1964, 1976-1977.	1 chemise
88	Procès-verbaux de vérification de caisse. 1948-1968.	1 chemise
89	Compte de fin de gestion de Joseph Lambot, receveur, demandé par ses héritiers. 1934-1935.	1 chemise
90	Compte de cleric à maître rendu par Cyrille Moreau, ancien receveur intérimaire, au 30 septembre 1935. 30 mai 1936.	1 cahier
91	Compte de fin de gestion de Charles Warzée, receveur. 1965.	1 cahier
92	<i>B. IMPOSITIONS ET TAXES</i> Dossier relatif à la fixation des centimes additionnels sur la contribution foncière. 1961-1967.	1 chemise
93	<i>C. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE</i> Matrice cadastrale, articles 292 à 478. [Deuxième moitié du XIXe siècle]-1920.	1 volume

V. CIMETIÈRE

- 94 Actes de concessions au cimetière. 1952-1955. 6 pièces
- 95 Lettre de demande de concession au cimetière. 25 mars 1971. 1 pièce

VI. POPULATION

A. REGISTRES DE POPULATION ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

96	96 - 104 REGISTRES DE POPULATION. 1900-1980. 1901-1920.	1 volume
97	1921-1930.	1 volume
98	98 - 99 1931-1947. Volume 1.	1 volume
99	Volume 2.	1 volume
100	100 - 101 1947-1960. Volume 1.	1 volume
101	Volume 2.	1 volume
102	1961-1970.	1 volume
103	103 - 104 1971-1980. Volume 1.	1 volume
104	Volume 2.	1 volume
105 /1	105 - 105/1 INDEX DES REGISTRES DE POPULATION. 1891-1980. 1891-1900.	1 volume
105	1971-1980.	1 cahier

-
- | | | |
|-----|--|-----------|
| 106 | 106 - 108 REGISTRES DES ENTRÉES. 1893-1976.
1893-1939. | 1 volume |
| 107 | 1940-1961. | 1 volume |
| 108 | 1962-1976. | 1 volume |
| 109 | 109 - 110 REGISTRES DES SORTIES. 1940-1976.
1940-1961. | 1 volume |
| 110 | 1962-1976. | 1 volume |
| 111 | Statistiques annuelles de mouvements de population. 1949-1969,
1976. | 1 liasse |
| 112 | Liste des habitants d'après leur inscription aux registres de
population. [XXe siècle]. | 1 cahier |
| 113 | <i>B. CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS</i>
Registre des cartes d'identité. 1952-1976. | 1 volume |
| 114 | Registre des pièces d'identité délivrées aux enfants de moins de 12
ans. 1956-1970. | 1 volume |
| 115 | <i>C. ÉTRANGERS</i>
Registre de contrôle des cartes d'identité pour étrangers. 1966-
1981. | 1 volume |
| 116 | Dossiers individuels des étrangers. 1967-1973. | 1 chemise |
| 117 | <i>D. PERMIS DE CONDUIRE</i>
Registre d'inscription des licences d'apprentissage. 1968-1976. | |

1 cahier

118 Registre d'inscription des permis. 1967-1976.

1 cahier

VII. ÉLECTIONS

A. ÉTABLISSEMENT DES LISTES

- 119 Listes des électeurs provisoires, définitives et supplémentaires.
1951-1976. 1 liasse
- 120 Liste des électeurs rayés de la liste en vigueur. 15 décembre 1957.
1 pièce
- 121 Lettres reçues de demandes d'exemplaires de la liste des électeurs.
1951. 3 pièces
- 122 Procès-verbaux et listes de personnes établies en vue de la
constitution des listes de jurés d'assises. 1952-1969. 1 chemise

B. DOSSIERS DES ÉLECTIONS

- 123 - 124 DOSSIERS RELATIFS AUX ÉLECTIONS COMMUNALES, AU
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL ET À L'ÉLECTION DES ÉCHEVINS.
1964-1965, 1970.
- 123 1964-1965. 1 chemise
- 124 1970. 1 chemise

VIII. AFFAIRES MILITAIRES ET GUERRES

A. SERVICE MILITAIRE

125 Feuilletts individuels d'inscription à la milice nationale pour les levées annuelles. 1955-1979. 1 liasse

126 Dossier relatif aux indemnités de milice des soldats rappelés. 1939-1946. 1 chemise

B. MOBILISATION, RÉQUISITIONS ET CANTONNEMENTS MILITAIRES EN TEMPS DE PAIX

127 Registre de classement servant à l'inscription des chevaux appartenant aux habitants de la commune. 1935-1940. 1 cahier

128 Dossier relatif à la réquisition de chevaux. 1937-1939. 1 chemise

129 Dossier relatif au recensement, au classement et à l'inspection des véhicules automobiles. 1949-1951. 1 liasse

130 Avis de réquisition de véhicules. 1952-1953, 1969. 8 pièces

C. GUERRES ET CONSÉQUENCES

131 Formulaire d'évaluation provisoire des dommages de guerre subis par des personnes privées. 1940. 1 liasse

132 Dossier relatif aux déclarations d'habitants blessés par faits de guerre. 1941. 7 pièces

133 Rapport de l'avocat Jean Goffart relatif à l'affaire opposant la commune aux Magasins généraux suite à un litige portant sur la réquisition d'une coupe ordonnée par le " Kreiskommandantur " de Namur le 22 août 1942. 26 mai 1952. 2 pièces

D. RAVITAILLEMENT

134 Certificat du bourgmestre relatif à la charge des transports pour le

compte du Comité de ravitaillement. 19 novembre 1915.

1 pièce

135 Programmes individuels de culture des exploitants agricoles de la commune pour 1942-1943. 24 octobre 1942.

1 liasse

136 Listes de recensement des emblavures d'hiver et du bétail au 1er janvier 1944. 14 janvier 1944.

4 pièces

137 Liste de dépouillement des bulletins du recensement agricole et horticole. 28 juin 1944.

1 cahier

IX. ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS

*138 - 139 DOSSIERS PERSONNELS DES GARDE-CHAMPÊTRES.
1947-1976.*

- | | | |
|-----|--|-----------|
| 138 | Compère Alphonse. 1947-1961. | 1 chemise |
| 139 | Lagneaux Jean. 1958-1976. | 1 chemise |
| 140 | Dossier relatif au contrôle des poids et mesures. 1964-1968. | 1 chemise |

X. SANTÉ PUBLIQUE

A. LUTTE CONTRE LES MALADIES ÉPIDÉMIQUES

141 Listes d'enfants vaccinés contre la variole. 1943-1944. 2 pièces

142 Lettre reçue de l'inspecteur d'hygiène de Dinant-Philippeville incitant le bourgmestre à organiser la vaccination contre la diphtérie. 23 octobre 1943. 1 pièce

B. POLICE SANITAIRE DES ANIMAUX

143 Registre des déclarations d'abattage d'animaux non soumis à l'expertise. 1969. 1 volume

C. CONTRÔLE DE LA SALUBRITÉ DES HABITATIONS ET LOGEMENTS

144 Lettre de l'inspecteur d'hygiène déclarant insalubre l'habitation du curé et préconisant sa démolition. 18 janvier 1954. 1 pièce

D. CONTRÔLE DES ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMUNES

145 - 149 DOSSIERS D'AUTORISATIONS D'ÉTABLISSEMENTS DANGEREUX, INSALUBRES ET INCOMMUNES. 1953-1976.

145 Arrêté du Gouverneur autorisant la détention de dynamite et de détonateurs pour l'extraction temporaire de pierres destinées aux travaux de voirie par Fernand Cordy. 26 novembre 1953. 1 pièce

146 Arrêté du Gouverneur autorisant la détention de poudre par Albert Moreau en vue d'ouvrir une brèche dans le rocher à Oisy. 15 octobre 1959. 1 pièce

147 Détention de poudre par Fernand Cordy en vue d'ouvrir une brèche dans un rocher dans la commune. 1959-1961. 4 pièces

148 Ouverture d'une carrière à ciel ouvert par Henri Cordy. 1963. 3 pièces

149 Dépôts de gaz propane d'habitants de la commune. 1973-1976.

1 chemise

XI. TRAVAUX PUBLICS, SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE,
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A. TRAVAUX AUX BÂTIMENTS, MONUMENTS ET INSTALLATIONS
IMMOBILIÈRES DIVERSES

1. GÉNÉRALITÉS

150 Dossier relatif aux travaux d'entretien et d'aménagement des bâtiments communaux, à savoir le presbytère et les logements de l'instituteur et de l'institutrice. 1955.
1 chemise

151 Dossier relatif au règlement et à l'adjudication du nettoyage des écoles et des bâtiments communaux. 1941-1945.
5 pièces

2. BÂTIMENTS AFFECTÉS À L'ENSEIGNEMENT

152 Dossier relatif aux travaux de construction d'une école. 1871-1873.
1 chemise

153 Plan du projet de construction d'un auvent à l'école des filles. 1er juillet 1891.
1 pièce

154 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal sollicitant l'autorisation de la Députation permanente d'accepter la facture de restauration urgente de la maison de l'instituteur. 20 mai 1950.
1 pièce

155 Dossier de projet de construction de nouveaux locaux scolaires. 1949-1952.
1 chemise

3. BÂTIMENTS AFFECTÉS AU CULTE, PRESBYTÈRES ET CIMETIÈRES

156 Plans du projet de reconstruction de l'église. 1875.
4 pièces

157 Dossier relatif aux travaux d'aménagement des abords de l'église. 1930-1932.
1 chemise

158 Dossier relatif à l'acquisition d'un appareil à double foyer pour assurer le chauffage à air chaud statique de l'église. 1939.
4 pièces

-
- 159 Dossier relatif aux travaux de construction de 2 caves et d'installation du chauffage central à l'église. 1942-1958. 1 chemise
- 160 Dossier relatif à l'achat d'une nouvelle cloche pour l'église en remplacement de celle enlevée par les Allemands. 1947-1952. 1 chemise
- 161 Procès-verbal du Conseil de fabrique approuvé par le Conseil communal et par la Députation permanente décidant la réparation urgente de fenêtres de l'église. 4 octobre 1953. 1 pièce
- 162 Dossier relatif aux travaux de construction d'un presbytère. 1951-1958. 1 liasse
- 163 Copie de l'arrêté royal autorisant l'administration communale à désaffecter l'ancien cimetière et à y effectuer des fouilles et déblais. 18 avril 1952. 1 pièce
- 164 Dossier relatif aux travaux de réparation du chauffage central dans l'église. 1967-1968. 1 chemise
- 165 Dossier relatif aux travaux de remplacement du calvaire au centre du village. 1973-1974. 3 pièces
- 166 Dossier relatif au placement d'un chauffage central au presbytère. 1976-1977. 6 pièces
4. AUTRES BIENS ET INSTALLATIONS IMMOBILIÈRES (MONUMENTS, BANCS, ETC.)
- 167 Acte d'adjudication et approbation de travaux de boisement de parcelles incultes appartenant à la commune dans la coupe Duelette. 1925. 2 pièces
- 168 Dossier relatif aux travaux de réparations de la ferme du Gouverneur à Gedinne appartenant à la commune. 1931. 4 pièces

B. TRAVAUX ET INSPECTION DE LA VOIRIE (Y COMPRIS LES PONTS, LES QUAIS)

1. GÉNÉRALITÉS

- 169 Actes d'adjudication des travaux d'entretien de la voirie. 1923-1926. 4 pièces
- 170 Acte d'adjudication ainsi que son approbation de travaux de réalisation de fossés et d'assainissement de rigoles. 1925. 2 pièces
2. VOIRIE COMMUNALE (Y COMPRIS LES PONTS, LES ÉGOUTS, ETC.)
- 171 Cahier des charges et plan d'un projet de construction d'un ponceau près du lavoir. 1906. 2 pièces
- 172 Dossier relatif aux travaux d'aménagement d'une place communale. 1970-1971. 1 chemise
- 173 Dossier relatif aux travaux d'amélioration de la place de l'église. 1972-1974. 1 chemise
3. VOIRIE VICINALE
- 174 Plan du projet de travaux d'amélioration des chemins n° 8 et n° 11. 26 juin 1941. 1 pièce
- 175 Dossier relatif au déplacement d'une partie du sentier n° 23 et à la suppression d'un tronçon. 1949-1951. 1 chemise
- 176 Pièces relatives à une décision d'approbation d'un plan d'alignement en vue de la création d'un nouveau chemin aboutissant au sentier n° 23. 1951. 2 pièces
- 177 Acte d'adjudication des travaux d'amélioration des chemins intérieurs n° 8 et n° 11. 5 janvier 1951. 1 pièce
- 178 Lettre reçue de Joseph Destoky, curé de Daussoulx, s'opposant à la construction par la commune d'un chemin sur un terrain dont la

-
- propriété fait l'objet d'un litige. 29 octobre 1954.
1 pièce
- 179** Dossier relatif aux travaux d'amélioration des chemins de grande communication n° 179 et n° 180. 1963-1965.
1 chemise
- 180** Dossier relatif aux travaux d'amélioration du chemin de grande communication n° 287 entre la commune et celle de Bièvre. 1962-1975.
1 liasse
- 181** Dossier relatif à l'approbation d'un plan d'alignement du chemin de grande communication n° 287. 1968-1970.
1 chemise
- 182** Dossier relatif aux travaux d'aménagement des entrées des champs longeant le chemin de grande communication n° 287. 1968-1970.
1 chemise
- 183** Dossier relatif aux travaux d'aménagement du carrefour formé par les chemins de grande communication n° 180 et n° 287. 1969-1970.
4 pièces
- 184** Pièces relatives aux travaux d'amélioration du chemin de grande communication n° 180. 1973.
2 pièces
- 185** Dossier relatif aux travaux de construction de murs de soutènement. 1974-1975.
1 liasse
- 186** 4. CHEMINS AGRICOLES
Lettres relatives au subside accordé pour les travaux d'amélioration du chemin agricole n° 4. 1940.
2 pièces
- 187** Procès-verbaux de réception définitive et cahier spécial des charges de travaux d'amélioration des chemins agricoles n° 14, 15, 21 et sans n°. 1953, 1956.
3 pièces
- 188** Dossier relatif aux travaux d'amélioration des chemins agricoles Plate Pierre et Burrhay. 1970-1972.
1 liasse

-
- 189 Dossier relatif aux travaux d'amélioration des chemins agricoles aux Heulins, aux Gros Bois et de Canoy. 1976-1981.
1 chemise
- C. TRAVAUX ET INSPECTION DES COURS D'EAU NON NAVIGABLES*
- 190 Dossier relatif au classement des cours d'eau de la commune par la Députation permanente. 1954.
5 pièces
- 191 Tableau descriptif des cours d'eau non navigables. 18 octobre 1957.
1 volume
- 192 Dossier relatif aux travaux de voûtement d'un ruisseau traversant le village dans le cadre de la politique d'assainissement promue par le Ministère de l'Agriculture. 1963-1972.
1 liasse
- 193 Dossier d'autorisation accordée à Léopold Rodrigue pour la construction de 4 barrages dans sa propriété traversée par le ruisseau la Fontenelle. 1968.
7 pièces
- 194 Dossier relatif à la fixation des points d'origine du cours d'eau non navigable dit de la Vanne Logeai. 1969-1970.
1 chemise
- D. SERVICES D'UTILITÉ PUBLIQUE*
1. DISTRIBUTION D'EAU
- 195 Dossier relatif aux travaux d'équipement électromécanique de pompage de la station de refoulement. 1938-1940.
7 pièces
- 196 Pièces relatives aux travaux d'extension de la distribution. 1939-1940, 1950.
4 pièces
- 197 Dossier relatif aux travaux d'amélioration de la distribution. 1967-1971.
7 pièces
- 198 Dossier relatif aux travaux de pose d'une conduite de refoulement. 1975-1978.
1 chemise

-
- 199** 2. DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ
Dossier relatif aux travaux d'électrification de la commune et à la gestion du réseau par la Compagnie luxembourgeoise d'électricité. 1924-1941.
1 chemise
- 200** Dossier relatif aux travaux de réparation de la distribution électrique suite aux faits de guerre et d'extension du réseau vers la station de pompage. 1939-1942.
1 chemise
- 201** Dossier relatif à l'électrification des écarts agricoles dont celui de Mointerne. 1954-1969.
1 liasse
- 202** Dossier relatif à la construction d'une ligne à haute tension entre Ponderôme et Monceau par la société Esmalux et à son passage par la commune. 1968-1970.
1 liasse
- 203** 3. ÉCLAIRAGE PUBLIC
Dossier relatif aux travaux d'amélioration et d'extension de l'éclairage public. 1963-1964, 1969.
1 chemise
- 204** 4. TÉLÉPHONE
Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif au maintien de l'indemnité due pour tenue du poste téléphonique communal. 16 janvier 1948.
1 pièce
- 205** Dossier relatif à la pose de lignes et à la plantation de poteaux par la Régie des télégraphes et des téléphones. 1946, 1966-1970.
1 chemise
- 206** 5. TRANSPORTS EN COMMUN
Dossier relatif à l'érection d'abris pour voyageurs aux arrêts Centre et Hôtel Motor. 1975-1976.
1 chemise

E. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. GÉNÉRALITÉS

- 207 Dossier relatif à l'élaboration de la délimitation de zones agricole et forestière dans la commune. 1966. 1 chemise

2. PLAN DE SECTEUR

- 208 Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal relatif à des demandes de modification. 24 avril 1976. 1 pièce

3. PERMIS DE LOTIR

- 209 - 212 *DOSSIERS DE PERMIS DE LOTIR DEMANDÉS. 1965-1972.*
209 Demande d'extension de zone d'habitat par Joseph Duterme-Valentin au plan de secteur suite au permis de lotir obtenu. [Après 1965]. 2 pièces
- 210 Avis de réception de la demande d'Albert Nannan. 1970. 3 pièces
- 211 par Maurice Demars. 1972. 1 chemise
- 212 par Horace Housiaux, Raoul Simon, Léon Blairon et Émile Derumière. 1972. 1 chemise

4. SUBSIDES

- 213 Pièces relatives à la décision de la commune d'octroyer des primes à la construction, à l'achat et à l'amélioration de maisons d'habitation. 1966. 2 pièces

5. PERMIS DE DÉMOLIR

- 214 Dossier de demande d'autorisation de démontage de la ligne vicinale Gedinne-Vresse-Alle par la SNCV. 1954. 3 pièces

XII. ENSEIGNEMENT

A. GÉNÉRALITÉS

- 215** Dossier relatif à l'approbation de la décision de la commune de supprimer l'école primaire communale subventionnée pour filles. 1969-1971. 1 chemise
- 216** Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal décidant la suppression de l'école gardienne. 15 septembre 1973. 1 pièce
- 217** Déclarations individuelles des parents d'élèves relatives au choix du cours de religion ou de morale. Mars 1963. 1 chemise

B. ORGANISATION

- 218** Rapports médicaux mensuels de l'inspection médicale scolaire. 1937, 1941. 3 pièces
- 219** Dossier relatif aux jours de suspension des cours et aux vacances scolaires. 1944-1945, 1961. 5 pièces
- 220** Dossier relatif à la création d'une 2e classe à l'école communale des filles et à la nomination d'une institutrice. 1946-1947. 1 chemise

C. ÉQUIPEMENT

- 221** Dossier relatif au marché de fournitures classiques. 1939-1940. 1 chemise
- 222** Dossier relatif à l'achat de bancs pour l'école des garçons. 1949. 7 pièces
- 223** Dossier relatif à l'acquisition de 2 armoires pour l'école des filles. 1953-1954. 5 pièces
- 224** Dossier relatif à l'acquisition de mobilier pour l'école gardienne. 1960. 5 pièces

D. FINANCES

225 Comptes des écoles communales. 1968-1973. 1 chemise

226 Dossier relatif aux suppléments de traitements du personnel enseignant. 1954-1959. 1 liasse

227 Dossier relatif à l'allocation de subventions de traitement par le Ministère de l'Éducation nationale. 1960-1975. 1 chemise

E. OBLIGATION SCOLAIRE

228 Liste des élèves ayant fréquenté les écoles communales pendant l'année scolaire 1939-1940 avec indication de ceux bénéficiant de la gratuité des fournitures classiques. 18 novembre 1940. 2 pièces

XIII. TRANSPORTS EN COMMUN

- 229 Dossier relatif au remplacement de la ligne vicinale Alle-Bohan-Gedinne par un service public d'autobus Alle-Gedinne. 1953.
6 pièces
- 230 Dossier relatif à la gestion et aux subsides de l'exploitation de la ligne d'autobus Alle-Gedinne. 1958.
1 chemise
- 231 Lettres reçues par la commune lui demandant son avis sur la suppression du service d'autobus Sugny-Graide-Gedinne. 1969.
2 pièces

XIV. AFFAIRES SOCIALES

A. PRISE EN CHARGE DES CHÔMEURS, PLACEMENT

- 232 Arrêté de la Députation permanente accordant une subvention provinciale pour le paiement des salaires des chômeurs mis au travail dans la commune. 17 décembre 1954. 1 pièce

B. AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- 233 Dossiers relatif au placement des aliénés de la commune en institution spécialisée. 1894-1963. 1 chemise
- 234 Dossier relatif à l'aide aux estropiés et aux mutilés. 1953, 1969. 5 pièces

C. LOGEMENTS SOCIAUX

- 235 Notifications d'octroi par le Service du logement et de l'habitation de l'Administration de la famille, du logement et de l'assistance d'une prime pour la construction de maisons dans la commune. 1954-1955. 2 pièces

D. COLLABORATION COMMUNALE AVEC DES TIERS

- 236 Correspondance reçue relative à la désignation du domicile de secours d'indigents. 1893-1896, 1953. 1 chemise
- 237 États de frais d'entretien de Joseph Demeuse, indigent, à l'hôpital des Anglais géré par l'Administration des Hospices civils de Liège. 19 juillet 1898. 2 pièces
- 238 Dossier relatif à l'affiliation annuelle de la commune au Service social régional de Beauraing ASBL. 1968-1969. 6 pièces

XV. TUTELLE SUR LE BUREAU DE BIENFAISANCE, PUIS LA
COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

A. BUREAU DE BIENFAISANCE

1. PERSONNEL

239 Procès-verbal de nomination d'un membre. 26-28 juillet 1896.
1 pièce

2. FINANCES

240 Comptes de la section instruction. 1865, 1882, 1886, 1888, 1891-
1896, 1899-1905.
1 liasse

241 Comptes de la section pauvres. 1886, 1888-1889, 1893-1894,
1899-1905.
1 liasse

B. COMMISSION D'ASSISTANCE PUBLIQUE

1. PERSONNEL

242 Dossier relatif à la nomination des membres et à leur
remplacement. 1947, 1965.
1 chemise

243 Déclaration par laquelle la CAP certifie que Gaston Dutorme réunit
les conditions pour assumer la charge de secrétaire. 17 décembre
1948.
1 pièce

244 Procès-verbal de nomination des membres par le Conseil
communal et état nominatif de ceux-ci. 13 avril 1953.
2 pièces

245 Procès-verbal d'élection d'un président. 12 septembre 1953.
1 pièce

246 Extraits du registre aux délibérations relatifs à la fixation du
traitement du secrétaire et du receveur. 30 janvier 1955.
2 pièces

247 Statuts pécuniaires des membres du personnel. 1965-1970.
1 chemise

2. FINANCES

248	248 - 249 BUDGETS ANNUELS. 1936-1974. 1936-1938, 1948-1960.	1 liasse
249	1961-1972, 1974.	1 liasse
250	Modification budgétaire. 31 octobre 1954.	1 pièce
251	251 - 252 COMPTES ANNUELS. 1935-1976. 1935-1937, 1948-1955.	1 liasse
252	1956-1969, 1971-1972, 1975-1976.	1 liasse
253	Grand-livre des recettes. 1964.	1 cahier
254	Grand-livre des dépenses. 1975-1977.	1 volume

XVI. TUTELLE COMMUNALE SUR LA FABRIQUE D'ÉGLISE DE LA PAROISSE

A. PERSONNEL

255 Procès-verbal de renouvellement des membres du Conseil et du Bureau des marguilliers. 1975. 1 pièce

B. PATRIMOINE

256 Actes de mise en location pour 6 ans de 22 lots de prairie. 1913-1925. 3 pièces

C. FINANCES

257 Budgets annuels. 1936-1939, 1941, 1950-1951, 1953-1957, 1959-1963, 1965-1971, 1973-1974. 1 liasse

258 Comptes annuels. 1936, 1938-1939, 1949, 1951-1969, 1972, 1975-1976. 1 liasse

259 Pièces justificatives des comptes. 1939. 1 chemise